GROUPE DE TRAVAIL MIXTE SUR LES SOMMETS OEA/Ser.E

Réunion des hauts fonctionnaires GTCC/doc.73/20rev.1 corr.1

3 avril 2020 6 avril 2020

Washington, D.C. Original : espagnol

**RAPPORT FINAL**

**Réunion des hauts fonctionnaires du Groupe de travail mixte sur les Sommets sur l’incidence de la COVID-19 dans les Amériques**

La Réunion des hauts fonctionnaires du Groupe de travail mixte sur les Sommets (GTCC)[[1]](#endnote-1) sur l’incidence de la COVID-19 dans les Amériques s’est tenue le 3 avril 2020, par vidéoconférence. Elle a été convoquée par le Secrétaire général de l’Organisation des États Américains (OEA), M. Luis Almagro, en sa qualité de Président du Groupe de travail mixte sur les Sommets, avec la Dre Carissa F. Etienne, Directrice de l’Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

La réunion avait pour objectif d’aborder l’état de la situation de la région en ce qui concerne la pandémie de COVID-19, de connaitre les travaux que les organisations qui composent le GTCC mettent de l’avant à ce sujet et de discuter d’une réponse coordonnée et conjointe.

1. **Allocation de bienvenue du Secrétaire général de l’OEA et Président du Groupe de travail mixte sur les Sommets (GTCC), M. Luis Almagro Lemes**

Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire général de l’OEA a remercié les participants pour leur participation à la réunion portant sur l’état d’urgence en matière de santé publique engendré par l’éruption et la propagation du Coronavirus (COVID-19) dans le but d’activer une instance multisectorielle de coordination et de réponse en appui à la mission de l’OPS et, en particulier, aux pays de la région.

Le Secrétaire général a lancé un appel pour identifier des mécanismes de soutien social pour les populations en situation de vulnérabilité ayant des affectations différentielles et pour assurer la dimension de 70% de la main-d’œuvre dans le secteur de la santé et dans les secteurs de la production, en particulier dans les microentreprises de la région. Il a souligné également l’incidence des mesures de confinement social, qui a accru les risques de violence à l’endroit des femmes, en particulier la violence familiale.

**2. État de la situation de la pandémie de COVID-19**

La Dre Carissa F. Etienne, Directrice de l’OPS, a présenté un panorama actualisé des mesures de préparation et de réponse dans les Amériques en fonction de quatre objectifs : a) garantir aux pays l’information en temps réel et la coordination efficiente des opérations de réponse nationales et régionales; b) limiter la transmission entre personnes et un accroissement du nombre d’événements de transmission; c) identifier, isoler et soigner les patients dès le début, et e) communiquer à la population des renseignements essentiels sur les risques et sur les événements, et réfuter les renseignements erronés.

Il a soutenu qu’au 2 avril, 51 pays et territoires ont compté 247 473 cas confirmés de COVID-19 et 5 600 morts. Les renseignements montrent une augmentation de 14% dans le nombre de cas et 23% dans le nombre de morts. Les États-Unis comptent 86% de ces cas, suivis du Canada, du Brésil, du Chili et de l’Équateur. Il a également affirmé que 33 des 35 pays de la région ont adopté des interdictions de traverser les frontières, à l’exception du Mexique et du Nicaragua. Les pays ayant le plus grand nombre de cas confirmés ont accru la vigilance et ont réalisé un plus grand nombre de tests en laboratoire.

Presque tous les pays de la région ont déclaré une urgence nationale et travaillent 24 heures sur 24 pour mettre sur pied des installations de santé pour la COVID-19.

**Mesures en cours de préparation :**

* Les pays de la région continuent de renforcer leurs capacités nationales pour répondre à des foyers d’infections respiratoires aiguës graves.
* Il existe environ 700 sites relatifs à la surveillance des infections respiratoires aiguës graves dans la région.
* La capacité de faire des tests pour la détection de la COVID-19 existe dans 31 pays; en outre, tous les pays ont élaboré leurs plans nationaux de préparation pour l’influenza pandémique et ont renforcé les fonctions essentielles de santé publique et ont évalué leurs capacités conformément au Règlement sanitaire international (RSI) de l’OMS.

**Mesures de réponse en cours**:

* Envoi d’actualisations quotidiennes à tous les États membres par le truchement du Point focal national établi en matière de RSI depuis le 31 décembre et en publiant des alertes et des actualisations sur des épidémies relatives à de nouveaux coronavirus depuis le mois de janvier.
* Le 17 janvier 2020, le Bureau sanitaire panaméricain (BSP) a activé une réponse intégrée de l’Organisation pour offrir aux 51 pays et territoires de la région une coopération technique pour aborder et mitiger l’incidence de la pandémie de COVID-19.
* Appui aux États membres pour renforcer les plans nationaux de réponse et l’analyse des écarts, la vigilance, la détection de cas et le suivi de contacts, la création de capacités de laboratoire en fournissant des ensembles de test et de la formation, la prévention et le contrôle des infections, y compris la fourniture de matériel de protection personnelle, de formations, etc.
* Séances d’information et d’actualisation avec les ministres de la santé, les missions permanentes près l’OEA, les organismes des Nations Unies, les partenaires internationaux et les médias.
* Orientation, formation et fourniture d’équipement pour les fonctions suivantes : vigilance, laboratoire, prévention et contrôle d’infections, gestion clinique, préparation des hôpitaux, communication des risques, etc.

**Les multiples défis auxquels la région est confrontée concernant la réponse à la COVID-19**

* En l’absence de tests RT-PCR, les pays se procurent d’autres ensembles de laboratoire, notamment des tests rapides, mais leur qualité n’est pas connue.
* Rareté d’équipement de protection individuelle (EPI), ce qui accroit le risque pour les professionnels de la santé, en particulier dans les pays ayant des systèmes de santé plus précaires. L’OPS travaille avec les États membres et avec l’Organisation mondiale de la santé (OMS) pour leur assurer l’accès à de l’EPI.
* Les systèmes de santé dans la région sont segmentés et fragmentés, avec un accès différent pour les plus pauvres et les groupes vulnérables, en plus des faibles systèmes de protection sociale.
* Disponibilité réduite de ventilateurs et limitation de travailleurs de la santé dans certains pays.
* Les restrictions au trafic aérien international ont eu une incidence sur la distribution de médicaments et de moyens, y compris ceux qui sont nécessaires pour le traitement de la COVID- l9.

La Dre Etienne a rappelé le grand défi que constitue la crise de la COVID-19 dans la région, qui épuise les systèmes de santé, un contexte dans lequel il faut en outre maintenir les services essentiels de santé.

**3. Mesures prises par les institutions du GTCC pour mitiger les effets de la COVID -19 dans la région**

**3.1 Intervention de la Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)**

Mme Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la CEPALC, a indiqué que la pandémie ayant pour origine la COVID-19 nous trouve avec des systèmes de santé fragmentés et sans couverture universelle, où plus de 47% de la population n’a pas accès à la sécurité sociale. Elle a ajouté que cette pandémie entrainera de graves conséquences économiques et sociales et que l’on prévoit que la région enregistrera pour 2020 une croissance négative d’au moins -1,8%. Elle a également appuyé qu’il est nécessaire d’agir de façon multisectorielle en réponse à la crise. Les efforts déployés par la CEPALC dans la région face à la crise de la COVID-19 comprennent les suivants :

* Mise en marche de l’Observatoire COVID-19, pour appuyer le suivi et le contrôle des progrès à moyen et à long terme dans les pays de la région. L’Observatoire recueille et met à la disposition tant les politiques publiques que les pays d’Amérique latine et des Caraïbes utilisent pour limiter l’incidence de la pandémie de COVID-19, que l’analyse des incidences économiques et sociales que celles-ci auront aux niveaux national et sectoriel ([www.cepal.org](https://mail.oas.org/owa/redir.aspx?C=a59200e6cb4346d294eccd33f5265bc0&URL=http%3a%2f%2fwww.cepal.org)).
* Publication du rapport “América Latina y el Caribe ante la pandemia del COVID-19: efectos económicos y sociales” (l’Amérique latine et les Caraïbes face à la pandémie de la COVID-19 : effets économiques et sociaux), qui aborde la conjoncture, des scénarios et des projections relatifs à la pandémie, de même que des recommandations de mesures en matière de politiques dans divers domaines.

Pour ce qui est de l’emploi et des revenus des habitants de la région, elle a soutenu qu’on prévoit une chute de 5% de ces revenus. Elle a souligné d’importants défis en matière d’assurance-emploi, d’accès à la population informelle et en matière de couverture d’assurance-maladie. Elle a demandé instamment d’établir une position conjointe pour la région face aux organismes financiers internationaux pour repenser la situation des pays à revenu moyen ayant un niveau d’endettement élevé et dont l’économie est grandement touchée.

**3.2 Intervention de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)**

Le Directeur général de l’IICA, M. Manuel Otero, a affirmé que dans un contexte de préoccupations constantes relativement à la sécurité alimentaire dans le Continent américain, l’IICA met à la disposition des États membres des renseignements pertinents sur cette question ainsi que des propositions concrètes de coopération technique.

Conjointement avec la mise en marche d’un Conseil d’évaluation pour la sécurité des aliments qui transmet des analyses et des recommandations pour prendre des décisions, et avec la publication d’un Moniteur sur la sécurité des aliments, l’IICA favorise des réunions virtuelles de ministres de l’agriculture des diverses régions et sous-régions du Continent américain. Lors de ces rencontres, les participants expriment leurs préoccupations relatives à la production, aux inventaires, à la logistique et à la commercialisation d’aliments, de même qu’à un ralentissement du commerce extérieur et à la situation des travailleurs saisonniers immigrés et au comportement des prix. L’IICA recueille ces renseignements dans le but de produire des propositions de coopération technique au profit des institutions agricoles et rurales des Amériques.

**3.3 Intervention de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

M. Ángel Gurría, Secrétaire général de l’OCDE, a souligné qu’il faut garantir l’approche multilatérale pour gérer la situation. Il a fait porter l’analyse principalement sur les incidences des mesures sur l’économie régionale. Selon l’OCDE, la croissance annuelle du PIB diminuera de près de 2% pour chaque mois qu’un pays passe en confinement et affectera directement des secteurs qui représentent jusqu’à un tiers du PIB des principales économies.

L’OCDE a participé à des réunions avec les organismes financiers internationaux pour aborder la question des pays en développement très endettés, en portant une attention particulière à la région des Caraïbes. Dans ce scénario, il faut tirer parti du développement avec des sources de financement plus importantes. Il a mentionné également une préoccupation relative à l’accès aux secteurs informels et aux mesures de confinement dans la création de revenus, dans une région caractérisée par la précarité du travail et la faible confiance en les gouvernements de la part de la population.

L’OCDE met à la disposition de la population sa nouvelle plateforme ([http://www.oecd.org/coronavirus/](https://mail.oas.org/owa/redir.aspx?C=b7765972c758496f9f553619e0ffeaa0&URL=http%3a%2f%2fwww.oecd.org%2fcoronavirus%2f)) en réponse à la crise de la COVID-19, pour fournir des données en temps opportun, des analyses, des évaluations et des solutions, de même que des renseignements sur les mesures de santé, économiques et sociales prises par des pays dans le monde entier.

**3.4 Intervention de la Banque mondiale**

M. Humberto López, Vice-président régional par intérim pour l’Amérique latine et les Caraïbes s’est dit d’accord avec les analyses présentées sur la vulnérabilité de la région pour faire face à la crise de la COVID-19, avec des économies très endettées et avec la chute des sources de revenus.

* Assistance financière et technique aux pays qui sera fournie sur deux fronts : réponse immédiate à l’urgence sanitaire et appui continu pour répondre aux incidences socioéconomiques de la pandémie.
* Appui de projets relatifs à l’urgence sanitaire en Équateur, au Paraguay, en Argentine et en Haïti; aussi, des projets dans quatre pays d’Amérique centrale seront approuvés dès que possible.
* On appuiera l’achat de matériel sanitaire essentiel comme des ventilateurs et du matériel sanitaire.
* Disposition de ressources pour des opérations entre USD 7 milliards et USD 10 milliards pour appuyer les pays dans leurs plans économiques et sociaux destinés à atténuer les incidences à long terme.
* La Banque mondiale, la BID et le Fonds monétaire international (FMI) travaillent de concert pour appuyer les pays.

**3.5 Intervention de l’Association andine de développement (CAF)**

M. Víctor Rico, Secrétaire général de l’Association andine de développement, a indiqué que cette institution a mis en marche une série de mesures permettant de faire face à l’urgence des pays qui en sont parties, dont les suivantes :

* Appui intégré au secteur de la santé, aux Trésoreries des pays et au secteur privé, aux PME et aux MPME.
* Activation d’une marge de crédit conditionnelle d’USD 50 millions par pays.
* Marge de crédit d’USD 2,5 milliards pour mitiger les effets économiques de l’expansion du virus.
* Appui au système bancaire, en particulier aux banques de développement, pour qu’elles puissent allouer des ressources au secteur de la production, en particulier aux petites et moyennes entreprises.
* Coopération technique non remboursable pour faire face à la pandémie pour un montant de jusqu’à USD 400.000 par pays pour des mesures et des achats immédiats reliés à la COVID-19.

**3.6 Intervention de la Banque interaméricaine de développement (BID)**

M. Fabrizio Opertti, Gérant du secteur de l’intégration et du commerce de la BID, a indiqué que la Banque rend plus flexible l’utilisation de ressources financières à court terme dans la région. Elle a également mis à la disposition des pays les ressources nécessaires à une réforme des politiques ou à des prêts à l’appui de réformes, de même que pour la restructuration du portefeuille pour faire face à des urgences. Principaux domaines de travail :

* Réponse à des défis immédiats en matière de santé publique conformément aux lignes directrices de l’OMS pour réduire la transmission du virus et en mitiger les incidences.
* Processus de marchés publics et de chaines de valeur associés à la santé. Coordination avec les autorités compétentes par le truchement du Réseau interaméricain des achats gouvernementaux de l’OEA. La BID travaille à la mise en œuvre d’une plateforme pour avoir accès à l’approvisionnement de biens nécessaires pour faire face à la pandémie.
* Reprogrammation de prêts existants pour accorder la priorité à la réponse à la crise; renforcement au niveau national des réseaux de sécurité sociale pour des populations vulnérables et augmentation des transferts; accroissement de la productivité économique de l’emploi par le truchement des PME.
* Appui aux politiques fiscales pour répondre aux économiques entre sous-domaines relatifs au financement des couts entrainés par la réponse à la crise, la continuité des couts des achats publics et de la reprise économique. La BID encourage la participation du secteur privé à la réponse apportée à la crise par le truchement du Dialogue d’affaires des Amériques.

**3.7 Intervention du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

M. Luis Felipe López Calvo, Sous-directeur pour l’Amérique latine du PNUD, a souligné l’appui apporté par cette institution à la préparation, la réponse à la crise de la COVID-19 et à la reprise. Les bureaux du PNUD dans les pays d’Amérique latine et des Caraïbes collaborent étroitement avec leurs homologues gouvernementaux, offrant un soutien programmatique et de politiques opportun et pertinent, en plus de faciliter le processus d’acquisitions d’ensembles pour faire des tests, d’équipement de protection individuelle et d’autre matériel médical.

Au niveau régional, le PNUD a publié une [série de documents de politique COVID-19](https://www.latinamerica.undp.org/content/rblac/en/home/library/crisis_prevention_and_recovery/evidence--experience--and-pertinence-in-search-for-effective-pol.html), afin de promouvoir une réflexion collective sur la réponse à cette crise et ses effets économiques et sociaux. La série comprend une analyse au niveau régional ainsi que des documents qui analysent l’incidence socio-économique de la crise au niveau des pays. Cette série contribue également à l’approche intégrée établie par la réforme de l’ONU et aspire à se convertir en une contribution importante à la réponse cohérente du système de développement des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national.

**3.8 Intervention de l’Organisation internationale pour les migrations (OIM)**

M. Luca Dall’Oglio, Chef de mission, Bureau de Washington D.C., a souligné la nécessité de coopérer dans la crise actuelle due à la COVID-19, et a ajouté que cette situation coïncide avec la nécessité de faire porter les efforts sur les groupes en situation de vulnérabilité, en particulier la population migrante. Une autre question qui préoccupe grandement l’OIM est l’incidence économique dans la région de la diminution des sommes envoyées par les migrants à leur famille. Trois fronts sont particulièrement importants :

* Des mesures spéciales pour aider les centres d’aide aux migrants à respecter les mesures sanitaires de base.
* L’accès à des systèmes de protection juridique et de services sociaux.
* Des mesures permettant le retour de migrants à leur pays d’origine.

De plus amples détails sur les exposés présentés par les organisations du GTCC sont consultables ici : [http://scm.oas.org/pdfs/2020/SUMMIT/GTCCCOVID19.PDF](https://mail.oas.org/owa/redir.aspx?C=cf0fdfd9a04a44c5b6e149bfdf9791fb&URL=http%3a%2f%2fscm.oas.org%2fpdfs%2f2020%2fSUMMIT%2fGTCCCOVID19.PDF)

Après les interventions des entités du Groupe de travail mixte sur les sommets (GTCC), le Secrétaire général de l’OEA a cédé la parole au représentant de la Présidence du Processus des Sommets.

**Intervention de la Présidence du Processus des Sommets**

Le Coordonnateur national du Pérou auprès du Processus des Sommets, l’Ambassadeur Luis Enrique Chávez Basagoitia, en représentation de la Présidence du Processus des Sommets, a indiqué que le Communiqué conjoint qu’émettra le GTCC, tel qu’il a été exposé à la réunion, sera très utile. À cet égard, il a encouragé les responsables des entités du GTCC à continuer de travailler et d’appuyer les efforts déployés par les pays pour affronter la pandémie de la COVID-19, ce qui a mis à l’épreuve tous les systèmes qui les avaient à la disposition. Comme réflexion, il a suggéré qu’il serait important que les organismes appuient les États dans leur programmation après cette crise. Il a ajouté que bien que maintenant on discute des mécanismes de réponse d’ordre économique et sanitaire, ce qui est fondamental pour la réponse immédiate, à l’OEA et dans un processus de suivi des Sommets, on dispose également d’un espace pour la réflexion sur la façon de s’organiser ensuite pour être beaucoup mieux préparés face à des situations inattendues comme celle-ci.

**4. Conclusions**

Les organisations qui font partie du GTCC ont mentionné la mise en marche, entre autres, des mesures suivantes, ou la nécessité de les mettre en marche :

* Appui en situations d’urgence
* Renforcement des systèmes de santé
* Mitigation des incidences économiques
* Flexibilisation de l’utilisation de ressources financières
* Appui aux MPME et protection de l’emploi et du revenu
* Appui aux populations qui se trouvent disproportionnellement affectées par la crise, y compris les femmes employées dans des secteurs plus touchés et la population migrante
* Appui aux pays des Caraïbes, qui se verront doublement touchés, de même qu’aux pays à bas revenu et à revenu moyen très endettés.

Ils se sont entendus également pour dire que la crise découlant de la COVID-19 oblige à renforcer le multilatéralisme dans la région, étant donné qu’aujourd’hui plus que jamais il faut déployer des efforts à l’échelle mondiale pour répondre à une situation qui dépasse les capacités individuelles des pays de la région.

Les entités se sont entendues pour dire que la crise provoquée par la pandémie aura des conséquences économiques et sociales graves pour la région. C’est pourquoi il est nécessaire de disposer d’une stratégie inclusive en vue d’être plus proactifs dans le soutien apporté aux pays de la région.

Les organisations du GTCC ont également souligné qu’il faut flexibiliser l’utilisation des ressources financières à court terme, qu’il faut une solidarité régionale, et elles se sont engagées à poursuivre les efforts de coordination en vue de renforcer les capacités de réponse aux niveaux national et régional qui permettent de s’occuper des multiples dimensions de la crise occasionnée par la pandémie de la COVID-19.

Les membres du Groupe de travail mixte sur les Sommets ont décidé de se réunir périodiquement pour assurer une coordination continue et actualiser les renseignements partagés.

cmbrs01784f01

1. Le Groupe de travail mixte sur les Sommets est composé des entités suivantes : l’Organisation des États Américains (OEA), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l’Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Banque mondiale, l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA), l’Association andine de développement, la Banque de développement des Caraïbes (BDC), la Banque centraméricaine d’intégration économique (BCIE), l’Organisation internationale pour les migrations (OIM), l’Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). [↑](#endnote-ref-1)